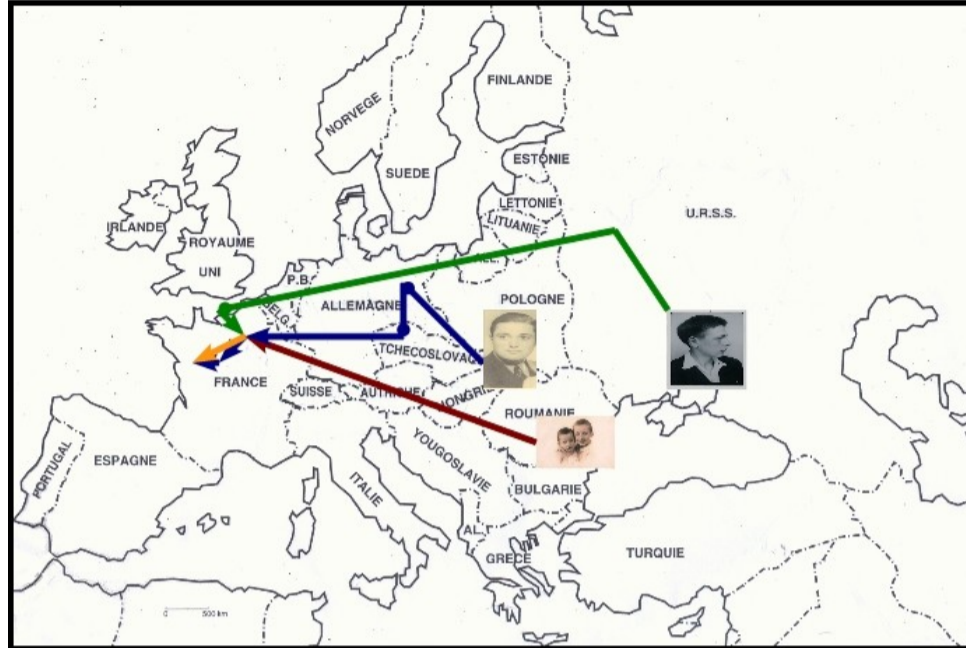


# Différents profils pour une même discrimination

Entre les deux guerres mondiales, de nombreux juifs d'Europe de l'Est fuient les persécutions et les discriminations de leur pays d'origine et se réfugient en Europe de l'Ouest, en particulier en France, pays des Droits de l'Homme. Une communauté juive assez importante vivait déjà en France en particulier à Paris et dans l'Est. Sur 300 000 juifs en France, environ 400 vivent en Anjou en 1940.

## I) Trois profils de juifs en Anjou qui reflètent la diversité des juifs d'origine étrangère en France



Carte de l'Europe en 1924

- Famille **Borlant-Besnos** : Aaron, né en Russie près de Odessa, se marie à Paris en 1916 avec Rachel Besnos, née en Russie. Leurs enfants, Bernard, Denise, France, Henri, Madeleine sont nés en France, à Paris. En 1939, toute la famille est venue à Angers, plus précisément à St-Lambert-du-Lattay où est née Raymonde en 1939. Photographie d'Henri Borlant prise en 1945.
- Famille **Moscovici** : Les trois frères Léon, Ephraïm et Lazare partent de la Roumanie, leur pays d'origine, pour se diriger vers Paris où Ephraïm rencontre son épouse, Louise. En 1936 naît leur fils Jean Claude puis ils s'installent à Vernoil près de Saumur où Lilliane naît en 1940. Photographie de Jean Claude et Lilliane Moscovici en 1942
- Famille **Bergoffen** : Tilly est d'origine polonaise et Jacob est originaire de Moravie dans l'ancien empire d'Autriche Hongrie. Tous deux ont été naturalisés tchécoslovaques après 1918. Leur fils Léo est né en Allemagne à Berlin en 1922. Ils vont habiter par la suite à Prague en République Tchécoslovaque. Ils emménagent ensuite en France en 1938, tout d'abord à Paris, puis à Tours et enfin à Angers en 1939. Photographie de Léo Bergoffen en 1946

## II) L'incompréhension d'un juif, fier d'être français, face à la discrimination

Document administratif comportant des données à caractère personnel non publié sur le site du lycée Henri Bergson à Angers



« Le petit Courrier » juin 1942.  
97 JO 97. ADML.  
© Archives départementales de Maine et Loire.

12W41 AMDL.  
© Archives départementales de Maine et Loire

Georges **Salomon** était un israélite résidant à Seiches sur Loire. Sa lettre s'adresse au préfet du Maine-et-Loire, le 03 juin 1942, dans le but de savoir si le port de l'étoile jaune lui est obligatoire. Cette lettre nous a beaucoup touchés ; en écrivant au préfet, cet homme a voulu démontrer qu'il était un bon citoyen, un patriote ayant combattu pour la France lors des deux guerres mondiales, fier d'être français. Or nous avons pu lire la réponse du préfet lui répondant sèchement que s'il ne portait pas cette étoile, il serait obligatoirement déporté. Six semaines après l'envoi de cette lettre, Georges **Salomon** est déporté « en tant que juif », comme près de 800 autres du Grand Ouest avec le convoi N°8, le 20 Juillet 1942, au camp d'extermination d'Auschwitz et n'en reviendra pas. Cette lettre nous montre que les discriminations antisémites touchent tous les juifs, qu'ils soient de nationalité française ou non. Au final, les juifs étrangers seront cependant bien plus déportés que les juifs français dans le Maine et Loire comme en France.

Panneau 11 réalisé par Pauline Sourdrille, Lisa Simier, Mathilde Noyer, Victor Guémas et Raphaël Lobjanidzé (1ère ES). Mise en forme finale par un professeur.